

La Dépêche du Midi - mercredi 9 décembre 2020

locale

Caraman

Le 1^{er} janvier, l'impôt sera recouvré à Rangueil



Alors que la fin du recouvrement de l'impôt à Caraman est prévue au 1^{er} janvier 2021, la CGT appelle à la mobilisation. Dans la période sanitaire inédite, la direction régionale des Finances publiques de Haute-Garonne (DRFiP 31) continue dans la mise en place du « nouveau réseau de proximité » (NRP).

Après la privatisation du recouvrement de l'impôt avec le paiement chez le buraliste, la DRFiP 31 confine ses missions vers la Métropole. Au 1^{er} janvier, après Castanet, Revel et Baziège, le recouvrement de l'impôt sera transféré de la trésorerie de Caraman vers le Service Impôts des Particuliers de Toulouse Rangueil.

Tout contribuable, pour toute question d'impôt, trouvera porte close à la trésorerie de Caraman. Seule restera la gestion des 27 communes des Terres du Lauragais. La trésorerie de Caraman ne comportera alors plus que trois emplois (dont deux seuls sont actuellement pourvus), son existence est fortement compromise.

Un chantage se joue avec la mairie de Caraman pour qu'elle mette à disposition gracieusement un local en son sein, pour un accueil fiscal. L'accueil ne serait plus possible dans les locaux de la trésorerie qui ont pourtant reçu quelque 2 000 usagers chaque année.

À l'instar de l'appel à résistance des élus des Terres du Lauragais, la CGT Finances Publiques 31 invite les usagers à interpeller le ministre sur ce nouveau recul. En 2019, syndicats, personnels, population et élus avaient fait échouer le plan de la DRFiP 31.

Jacques Buy